



Évreux, le 22 avril 2015,

## Sécurité routière Pour des vacances en toute sécurité

### Le préfet communique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015(\*), on déplore, sur les routes de l'Eure 12 tués, 77 accidents et 86 blessés.

Aussi, à la veille des vacances scolaires de printemps et dans la perspective des week-ends prolongés du mois de mai, qui s'accompagnent traditionnellement de nombreux déplacements, j'appelle l'ensemble des automobilistes à la plus grande prudence ainsi qu'au strict respect du code de la route.

Pour éviter que les vacances ne se terminent en drames de la route, j'incite donc chacun à préparer ses trajets.

Les journées des 25 et 26 avril sont classées orange au niveau national. Aussi avant de prendre la route, il convient de s'informer sur les conditions de circulation, les prévisions météorologiques et l'état des routes : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) et [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

Rouler plus longtemps que d'habitude, parfois de nuit, sur des routes et autoroutes très fréquentées, reprendre le volant ou le guidon à l'occasion des vacances alors que l'on n'a pas conduit depuis quelques mois, rester attentif aux autres sur plusieurs centaines de kilomètres et jusqu'à l'arrivée... nécessitent une vigilance et une concentration maximales. C'est pourquoi, il faut adopter certains réflexes :

- bien préparer son véhicule en vérifiant notamment la pression des pneumatiques,
- reprenez votre deux-roues motorisé après les vérifications d'usage indispensables à votre sécurité,
- veiller à ce que tous les passagers du véhicule soient attachés,
- être attentif aux autres usagers et respecter les limitations,
- adapter la vitesse aux circonstances et respecter les limitations,
- ne jamais prendre son véhicule sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants,
- prévenir les risques liés à la somnolence au volant en faisant des pauses régulières,
- soyez vigilants à l'approche d'une zone de travaux.

Ainsi, j'appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande vigilance. La sécurité routière est une priorité pour les services de l'État mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes, au volant, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route.

Les forces de l'ordre seront particulièrement mobilisées le long des routes pour que les trajets durant les vacances, les ponts, les sorties à moto ou à vélo restent des moments de bonheur.

René Bidal

(\* ) chiffres provisoires arrêtés au 19/04/2015

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35